

QUELS SONT LES TYPES DE REVENU DE BASE LES PLUS SOUTENUS ? ET PAR QUI?

UNE ANALYSE BASÉE SUR LE BASIC
INCOME IN BELGIUM SURVEY

Tijs Laenen, Marie-Laure Mulayi, Cyrille Francisco et Wim Van Lancker
Centre de Recherche Sociologique, KU Leuven



CONTACT

- Tijs Laenen
tijs.laenen@kuleuven.be
- Marie-Laure Mulayi
marie-laure.mulayi@kuleuven.be
- Cyrille Francisco
cyrille.francisco@kuleuven.be
- Wim Van Lancker
wim.vanlancker@kuleuven.be

Adresse:
Centrum voor Sociologisch Onderzoek
Parkstraat 45 – bus 3601
3000 Leuven
België

BABEL PROJECT

Ce rapport de recherche a été réalisé dans le cadre du projet “Basic Income in Belgium (BABEL)” (www.babel-project.be). BABEL est un projet de recherche interuniversitaire qui analyse en détail les effets sociaux et la faisabilité politique de l'introduction de différents types de revenu de base dans l'État-providence Belge. Le projet est financé par le Programme du Service public fédéral Politique scientifique BELSPO (projet n° B2/191/P3/BABEL).

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite et/ou publiée par impression, photocopie, microfilm ou tout autre moyen sans l'autorisation écrite préalable des auteurs.

ISBN: 9789067842396

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	4
Introduction	5
Supposition 1 : le revenu de base est soutenu principalement en Belgique francophone	9
Supposition 2 : le revenu de base est soutenu principalement par les détracteurs de la sécurité sociale	15
Supposition 3 : le revenu de base est soutenu principalement par les groupes les plus vulnérables socialement	21
Conclusion	26
Annexe	27



RÉSUMÉ

- Les Belges francophones sont généralement plus favorables à un revenu de base que leurs homologues néerlandophones. En outre, un revenu de base trouve également plus de soutien parmi les électeurs de gauche que de droite. Dans l'ensemble, nous trouvons le soutien le plus élevé parmi les électeurs de gauche de Wallonie, et le soutien le plus faible parmi les électeurs de droite de Flandre. Bien que les électeurs de gauche soient plus enclins au revenu de base, ils n'optent pas toujours pour sa version la plus universelle et inconditionnelle. Par exemple, presque tous les électeurs quel que soit le parti préfèrent un revenu de participation conditionnel à un revenu de base inconditionnel. Quant aux électeurs de la N-VA, ils s'opposent systématiquement à tout type de revenu de base.
- Les personnes qui critiquent la sécurité sociale existante sont dans certains cas moins favorables à un revenu de base que les personnes qui ne la critiquent pas. Par exemple, nous constatons que le soutien au revenu de base (en particulier à sa version inconditionnelle) est plus faible chez les personnes qui estiment que la sécurité sociale décourage la participation au marché du travail. À l'inverse, les personnes qui pensent que la sécurité sociale est trop chère sont moins favorables à une version généreuse du revenu de base. Il est toutefois remarquable que les personnes qui estiment que la sécurité sociale attire déjà trop de migrants ne sont pas favorables à un revenu de base qui impose des restrictions en termes d'universalité, par exemple en imposant des conditions de résidence ou de nationalité. À leur tour, les personnes qui critiquent le fait que la sécurité sociale ne parvient pas suffisamment à lutter contre la pauvreté sont plus enclines à soutenir un revenu de base (généreux).
- Les groupes qui sont dans une position socialement plus vulnérable pour diverses raisons expriment généralement un plus grand soutien au revenu de base que les groupes qui sont, en moyenne, un peu moins vulnérables. Par exemple, les personnes à faible revenu et faiblement diplômées sont plus susceptibles de soutenir un revenu de base (généreux) que les personnes ayant des revenus ou des niveaux d'éducation plus élevés. Nous constatons également que le revenu de base est plus populaire chez les jeunes que chez les personnes âgées. Ces derniers, en revanche, sont plus favorables à une pension de base. En outre, les femmes sont généralement un peu plus favorables à un revenu de base que les hommes.



INTRODUCTION

Tijs Laenen

Donnez à tout le monde - riches et pauvres - une somme fixe d'argent chaque mois sans aucune condition. Voilà, en quelques mots, l'idée d'un revenu de base universel et inconditionnel. En Belgique, plusieurs partis politiques ont proposé des variantes du revenu de base, pour différentes raisons. Cependant, la façon dont l'opinion publique se positionne par rapport au revenu de base n'est pas claire. Dans ce rapport, nous analysons pour la première fois de manière détaillée si et dans quelle mesure les différentes propositions de revenu de base peuvent compter sur le soutien nécessaire du public.

LES DIFFÉRENTES VARIANTES DU REVENU DE BASE

L'idée d'un revenu de base a une très longue histoire dans notre pays qui, selon les historiens¹, commence avec Joseph Charlier, un écrivain bruxellois du XIXe siècle qui, inspiré par son collègue français et peut-être plus connu Charles Fourier, a été l'un des premiers à proposer une sorte de revenu de base.

Par la suite, un certain nombre de philosophes plus contemporains de notre pays, Philippe Van Parijs² en particulier, ont été reconnus internationalement pour avoir développé l'un des arguments éthiques et philosophiques les plus influents en faveur d'un revenu de base. Selon Van Parijs, le revenu de base a le potentiel de réaliser une véritable liberté pour tous. Ce n'est donc pas un hasard si le Basic Income Earth Network (BIEN), qui est aujourd'hui le principal réseau d'universitaires et de militants intéressés par le revenu de base, a été fondé dans notre pays en 1986. Mais à l'exception de Vivant, le parti du début du siècle dirigé par l'entrepreneur Roland Duchâtelet, qui voulait remplacer le système de sécurité sociale de l'époque par un revenu inconditionnel pour chaque citoyen, le revenu de base n'a jamais joué un rôle significatif sur la scène politique.

Toutefois, cette situation a récemment changé de façon considérable. Aujourd'hui, presque tous les partis francophones proposent une variante du revenu de base⁴.

1 Cunliffe, J., & Erreyghers, G. (2001). The Enigmatic Legacy of Charles Fourier: Joseph Charlier and Basic Income. *History of Political Economy*, 33(3), 459-484.

2 Van Parijs, P., & Vanderborght, Y. (2017). *A Radical Proposal for a Free Society and a Sane Economy*. Cambridge: Harvard University Press.

3 www.basicincome.org

4 Geels, F. (forthcoming). Assessing Basic Income Feasibility: Political Parties' Positions on the French-speaking Belgian Scene. *Politics of the Low Countries*.

Certains partis, notamment Ecolo et Les Engagés (anciennement cdH), le font explicitement dans leur programme. D'autres partis, dont le PS et le MR, n'ont pas encore de position officielle mais, par l'intermédiaire de leurs présidents de parti, indiquent leur inclination envers l'idée d'un revenu de base. Il est important de noter que les partis et leurs présidents envisagent des types très différents de revenu de base. Par exemple, le président du MR, Georges-Louis Bouchez, veut remplacer la quasi-totalité des prestations sociales existantes (et une partie des soins de santé publics) par un revenu mensuel de base de 1000 € pour toute personne en âge de travailler (entre 18 et 67 ans) et une pension de base de 1600 € pour tous les retraités⁵. Le président du PS Paul Magnette, quant à lui, préconise alors un revenu de base de 600 € pour tous les jeunes qui ne ferait que compléter le système actuel de sécurité sociale (et donc ne remplacerait rien)⁶. Ecolo est également favorable à un revenu de base pour les jeunes, mais souhaite à terme passer à un revenu de base inconditionnel pour tous, quel que soit l'âge⁷. Les Engagés sont d'accord avec l'universalité mais pas avec l'inconditionnalité de l'idée et préconisent donc un revenu dit de participation (de 600 €)⁸. Il s'agit d'une variante du revenu de base dont l'accès est limité aux personnes qui apportent une contribution socialement appréciée (comme le fait de travailler, d'assumer des responsabilités familiales ou de suivre une formation)⁹. Outre un revenu de base périodique, des versements uniques pour certains partis/présidents francophones font également partie des options, sous la forme d'une sorte de capital de départ pour les jeunes¹⁰.

Le récent regain d'intérêt pour le revenu de base en Belgique francophone contraste fortement avec la situation en Flandre, où il trouve peu de soutien pour l'instant. À l'exception de quelques individus (comme Nele Lijnen d'Open VLD, qui a écrit un livre à ce sujet en 2017¹¹), aucun parti ou président de parti flamand ne défend ouvertement l'introduction d'un revenu de base. Seul Groen dit opter pour une "variante réalisable du revenu de base" : la "garantie sociale", qui vise à ajuster le revenu accumulé par le travail ou les prestations au seuil de pauvreté¹². En dehors de cela, la politique flamande est restée longtemps silencieuse sur l'idée d'un revenu de base. Mais cela aussi semble changer progressivement, étant donné les réactions souvent très désapprobatrices des politiciens flamands aux propositions de leurs homologues Wallons.

DIFFÉRENTES MOTIVATIONS POUR UN REVENU DE BASE

Les motifs qui sous-jacent l'introduction du revenu de base varient également beaucoup. L'une des principales raisons est la vulnérabilité structurelle de certains groupes sur notre marché du travail et la sous-protection qui en résulte dans notre système de sécurité sociale actuel. Il suffit de penser aux jeunes, qui n'ont souvent pas accès aux prestations sociales (telles que les allocations de chômage) parce qu'ils ont un historique d'emploi trop limité en raison de leur âge. Mais il s'agit aussi des femmes, qui accumulent souvent moins de droits sociaux en raison de diverses interruptions de carrière (par exemple pour s'occuper d'enfants ou de personnes âgées dépendantes); des personnes peu qualifiées, qui ont plus de mal à trouver un emploi dans notre économie du savoir et ne peuvent pas toujours se reconverter facilement; des personnes de la classe moyenne inférieure, qui travaillent souvent mais parviennent à peine à garder la tête hors de l'eau; ou des personnes vivant dans la pauvreté. Le revenu de base est donc considéré par beaucoup comme un moyen efficace d'améliorer la situation des groupes les plus vulnérables de notre société¹³.

En outre, le revenu de base est aussi régulièrement présenté comme "différent et meilleur" que le système de sécurité sociale existant, qui est dépeint comme dysfonctionnel. Par exemple, le système actuel ne nous permet pas de réduire structurellement les taux de pauvreté, en partie parce que les prestations sont trop faibles, mais aussi parce qu'elles sont sujettes à un fort taux de non-recours. Les prestations dites sous condition de revenus, telles que le revenu d'intégration, sont connues pour le fait qu'un grand nombre de citoyens qui y ont légalement droit ne les utilisent pas pour diverses raisons¹⁴. Ce problème, disent les partisans, est pratiquement inexistant avec un revenu de base car tout le monde y a automatiquement droit. La sécurité sociale existante est également souvent accusée d'être trop bureaucratique et contrôlante. En effet, il est difficile de nier qu'au fil des années, notre système de sécurité sociale s'est transformé en un ensemble complexe de prestations, d'allocations et de dispositions que le citoyen lambda ne peut pas comprendre. Avec un revenu de base, cette bureaucratie complexe disparaîtrait d'un seul coup. Une dernière critique récurrente à l'égard de notre système de sécurité sociale actuel est qu'il découragerait l'emploi en raison de la charge relativement élevée sur le travail et du manque d'incitations financières pour les personnes bénéficiant de prestations sous condition de ressources (car elles sont supprimées dès que l'on travaille).

5 Bouchez, G.L. (2017). L'aurore d'un monde nouveau. Charleroi: Les Editions du CEP.

6 Magnette, P. (2022). Interview voor L'Avenir, 23/04/2022.

7 <https://ecolo.be/idees/changer-de-modele-economique/emploi-travail-et-revenus/>

8 <https://www.lesengages.be/le-manifeste-version-approuvee-le-14-mai-2022/>

9 Atkinson, A. (1996). The Case for a Participation Income. *The Political Quarterly*, 67(1), 67-70.

10 <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2022/06/06/ecolo-wil-30-000-euro-geven-aan-alle-belgen-van-25-jaar/>

11 Lijnen, N. (2017). Win for life. Met het basisinkomen naar vrijheid en creativiteit. Kalmthout: Pelckmans.

12 https://www.groen.be/dossier_welvaartsgarantie

13 Van Parijs, P., & Vanderborght, Y. (2017). *A Radical Proposal for a Free Society and a Sane Economy*. Cambridge: Harvard University Press.

14 Van Mechelen, N., & Janssens, J. (2017). Who is to blame? An overview of the factors contributing to the non-take-up of social rights. CSB Working Paper No. 17/08. Antwerpen: Centrum voor Sociaal Beleid.

Un revenu de base - aussi paradoxal que cela puisse paraître - pourrait augmenter les taux d'emploi en réduisant la charge sur le travail et en garantissant que le travail est toujours payant (car il peut être librement combiné avec d'autres revenus)¹⁵.

Cependant, il faut dire que la plupart de ces motifs en faveur d'un revenu de base sont également remis en question. Par exemple, certains experts plaident pour une plus grande sélectivité plutôt que pour l'universalité comme stratégie la plus efficace pour combattre la pauvreté et protéger les personnes vulnérables¹⁶. Notre sécurité sociale s'est avérée être un filet de sécurité assez efficace pendant la pandémie de Covid-19¹⁷, et un revenu de base pourrait également réduire la volonté de travailler. Par ailleurs, on dit souvent que le revenu de base est trop coûteux¹⁸ et qu'il pourrait attirer de nombreux migrants dans notre pays. Pour être clair, l'objectif de ce rapport n'est pas de trancher les débats en cours. Pour cela, nous nous référons au projet BABEL¹⁹, qui mesure l'impact possible d'un revenu de base sur la pauvreté, l'inégalité des revenus et l'emploi en Belgique.

LA SUITE DU CONTENU DE RAPPORT

Dans ce rapport, nous montrons pour la première fois dans quelle mesure les différents types de revenu de base bénéficient du soutien de l'opinion publique. Pour ce faire, nous utilisons l'enquête sur le Basic Income in Belgium (BABEL)²⁰, une enquête en ligne réalisée au printemps 2021 auprès d'un échantillon de 3 000 Belges (recrutés via le panel Bilendi²¹). Les personnes sondées ont été invitées à indiquer dans quelle mesure elles sont favorables à l'introduction de différents types ou variantes de revenu de base. D'une part, cela s'est fait par le biais d'une expérience dite de "vignette"²², dans laquelle les personnes interrogées se voyaient présenter un revenu de base différent selon un certain nombre de dimensions clés, telles que la générosité, la conditionnalité et l'universalité. D'autre part, elle a également sondé les opinions à l'égard d'un revenu de base pour différents groupes d'âge (notamment les jeunes, les personnes en âge de travailler et les retraités) et d'un impôt négatif sur le revenu²³.

Ci-dessous, nous comparons d'abord le soutien aux différents types de revenu de base par parti, tant en Belgique francophone qu'en Flandre. Ensuite, nous examinons si le soutien à un revenu de base est plus ou moins élevé chez les critiques de la sécurité sociale que chez les personnes moins critiques. Enfin, nous examinons si le soutien diffère entre les groupes présentant différents niveaux de vulnérabilité sociale (plus précisément, entre les jeunes et les personnes âgées, les personnes ayant un faible niveau d'éducation et celles ayant un niveau d'éducation élevé, les personnes à faibles et à forts revenus, les femmes et les hommes). La discussion tourne autour des trois attentes mentionnées ci-dessus, selon lesquelles un revenu de base trouve un soutien principalement parmi (1) les Belges francophones, (2) les détracteurs de la sécurité sociale existante et (3) les groupes socialement plus vulnérables.

15 Van Parijs, P., & Vanderborght, Y. (2017). *A Radical Proposal for a Free Society and a Sane Economy*. Cambridge: Harvard University Press.

16 Voir, par exemple: Van Lancker, W. (2019). De balans tussen selectiviteit en universaliteit in de Belgische welvaartsstaat: wie minder heeft, moet meer krijgen. In: M. Somers (Red.). *Fundamente: Sociale zekerheid in onzekere tijden*. Brussel: Denktank Minerva.

17 Voir, entre autres, les notes d'orientation du consortium Covivat : <https://sites.google.com/view/covivat>

18 Voir, par exemple : Marx, I., Van Lancker, W., & Verbist, G. (2018). *Feit en fictie omtrent het basisinkomen in Nederland*. Hilversum: Instituut GAK.

19 <https://babel-project.be/>

20 <https://osf.io/7ghfs/>

21 <https://www.bilendi.be/>

22 Auspurg, K. & Hinz, T. (2015). *Factorial Survey Experiments*. Thousand Oaks: SAGE Publications.

23 Friedman, M. (1962). *Capitalism and Freedom*. Chicago: University of Chicago Press.

MÉTHODOLOGIE

Les analyses de ce rapport sont basées sur le Basis Income in Belgium (BABEL) Survey. Il s'agit d'une enquête en ligne à grande échelle menée entre le 27 avril et le 21 mai 2021 auprès d'un échantillon de 3 000 répondants largement représentatif de la population belge en termes de sexe, d'âge, d'éducation et de langue (voir annexe A). Environ 1/3 de l'échantillon est constitué de personnes indiquant qu'elles étaient membres d'une organisation syndicale au moment de l'enquête. Les répondants ont été sélectionnés aléatoirement parmi les plus de 150 000 membres du panel Bilendi. Pour limiter le plus possible l'autosélection des répondants, le sujet de l'enquête n'a été annoncé qu'une fois que les membres du panel avaient déjà accepté de participer. Le taux de participation global est de 25 %, ce qui signifie qu'environ 1 membre du panel sélectionné sur 4 a effectivement participé à l'enquête.

L'essentiel de l'analyse présentée dans ce rapport repose sur les données d'une expérience qualifiée de "vignette", qui mesure les opinions à l'égard de diverses variantes du revenu de base. Les personnes interrogées ont reçu une proposition de revenu de base totalement aléatoire, puis ont été interrogées sur leur opinion à ce sujet. Les propositions différaient sur un certain nombre de facteurs, notamment la générosité, l'universalité et la conditionnalité (ou le caractère conditionnel) d'un revenu de base. Un aperçu des différents facteurs et de la manière dont ils ont été présentés aux répondants figure à l'annexe B. Après avoir lu la proposition, les répondants ont indiqué dans quelle mesure ils étaient pour ou contre l'introduction de ce revenu de base en Belgique. L'échelle de réponse allait de 0 (fortement contre) à 100 (fortement pour). Dans ce rapport, nous considérons que toute personne située au-dessus du centre de l'échelle (50) est en faveur d'un revenu de base, et que toute personne située au-dessous est contre.

Parallèlement à l'expérience de la vignette, les personnes sondées ont été interrogées sur leur soutien à un certain nombre d'autres propositions politiques qui présentent une certaine ressemblance avec le revenu de base, notamment une pension de base et un impôt négatif sur le revenu. Les répondants ont également été interrogés sur leur opinion concernant la sécurité sociale existante, leurs caractéristiques sociodémographiques et leurs préférences politiques. Ces données ont ensuite été mises en relation avec le soutien des personnes aux différentes variantes du revenu de base. Le questionnaire a été largement testé au préalable à l'aide d'entretiens cognitifs et d'une étude pilote auprès d'une population d'étudiants..

Pour plus d'informations sur l'enquête BABEL, consultez le site suivant <https://osf.io/7ghfs/>.



SUPPOSITION 1 :

LE REVENU DE BASE EST SOUTENU PRINCIPALEMENT EN BELGIQUE FRANCOPHONE

Marie-Laure Mulayi

LE REVENU DE BASE ET L'IDÉOLOGIE POLITIQUE

Il existe une composante idéologique très importante qui influence dans une certaine mesure les points de vue des gens sur le revenu de base. Plus précisément, ces points de vue semblent être divisés à travers le spectre politique, allant de la tradition néolibérale ou “de droite” à la tradition libertaire ou “de gauche”. La première tradition vise à minimiser l'aide gouvernementale pour encourager l'autonomie individuelle. Dans cette catégorie, un revenu de base relativement faible est préféré s'il remplace également certaines (ou toutes) les prestations sociales. La proposition de revenu de base du président du MR Georges-Louis Bouchez, par exemple, entre dans cette catégorie car elle implique un changement radical vers un système de prestation unique, avec 1 000 € pour les actifs et 1 600 € pour les retraités. Cette proposition implique clairement une réduction significative du système actuel de sécurité sociale et donne à l'individu plus de responsabilité pour se prendre en charge en cas de difficultés.

En revanche, la tradition gauche-libertaire considère que le gouvernement n'est pas contraignant mais nécessaire pour atteindre la justice sociale. Dans cette école, le revenu de base est considéré comme une source de décommodification, c'est-à-dire un moyen

pour un individu d'augmenter son pouvoir de négociation sur le marché du travail. La différence entre l'interprétation néolibérale et l'interprétation gauche-libertaire du revenu de base se reflète dans les termes de revenu de base “complet” et “partiel”. Dans le premier cas, il s'agit d'un revenu de base qui remplace complètement les prestations sociales existantes, tandis qu'un revenu de base “partiel” est une prestation supplémentaire qui vient s'ajouter aux prestations existantes. Ces concepts sont étroitement liés à la générosité d'un revenu de base, soit au montant qui sera versé. Ainsi, un revenu de base complet implique un montant relativement élevé qui répond idéalement aux besoins fondamentaux de chacun, tandis qu'un revenu de base partiel est un montant plutôt modeste qui sert à compléter les prestations existantes.

Ces différences idéologiques dans la conception d'un revenu de base sont importantes dans le contexte belge. Le paysage politique belge présente une complexité spécifique où la frontière linguistique est, pour ainsi dire, une ligne de démarcation entre deux réalités politiques différentes. La Flandre est gouvernée par un gouvernement de centre-droit tandis que le gouvernement Wallon est composé principalement de partis de gauche (à l'exception du MR).

Cette situation politique est le résultat des résultats des élections régionales de 2019 qui ont créé deux situations opposées: en Flandre, la N-VA et le Vlaams Belang ont obtenu respectivement 24,83% et 18,50% des voix, ce qui signifie que 2 Flamands sur 5 ont voté à droite²⁴. De l'autre côté de la frontière linguistique, la situation est très différente²⁵. Le PS a remporté une nette victoire électorale avec 26,17%, mais a été suivi de près par le MR avec 21,42%. La Région de Bruxelles-Capitale présente un scénario à peu près similaire avec le PS et Ecolo en tête avec respectivement 22,03% et 19,12% des voix. Les récents sondages²⁶ confirment cette tendance: du côté flamand, le Vlaams Belang deviendrait le premier parti avec 21,6%, suivi de près par la N-VA (21,5%). A part Vooruit, qui obtiendrait 16% des voix selon ce sondage, les autres partis flamands oscillent autour de 10%. En Wallonie, une autre course au coude à coude est également attendue entre le PS (22,9%) et le MR (22%), mais cette fois le PTB (18,4%) est très proche des deux leaders. Enfin, le PS semble conserver sa position de leader (22,7%) à Bruxelles, mais il est désormais suivi de près par le MR (21,2%). Le sondage montre également que le parti Ecolo (15,8%) tombe en troisième position dans la capitale.

Dans ce contexte, il est intéressant d'examiner dans quelle mesure ces contrastes idéologiques se reflètent dans l'opinion publique sur le revenu de base dans les deux régions linguistiques. Nous supposons que les électeurs de gauche soutiennent davantage le revenu de base, car des études d'opinion internationales²⁷ précédentes ont démontré qu'une idéologie politique de gauche est un indicateur de soutien accru au revenu de base. Sur base des réalités politiques différentes décrites ci-dessus, nous nous attendons également à un effet régional selon lequel les électeurs de gauche et de droite de Wallonie sont plus favorables à un revenu de base que les électeurs de Flandre. Ci-dessous, nous analysons successivement comment le soutien aux différents types de revenu de base est réparti parmi les électeurs potentiels des partis politiques francophones et néerlandophones. Pour identifier les électeurs potentiels, nous avons demandé aux répondants d'indiquer pour quel parti ils voteraient s'il y avait des élections fédérales au moment de l'enquête. Nous avons ensuite analysé dans quelle mesure un électoral donné était favorable à différents types de revenu de base. Les partis Flamands suivants ont été inclus dans les analyses : N-VA (385 répondants), Vlaams Belang (277), Vooruit (195), Open VLD (178), CD&V (163), Groen (166) et PVDA (127). Du côté Wallon, nous examinons les électeurs du PS (175), du MR (216), d'Ecolo (163) et du PTB (126). Les Engagés et Défi ne sont pas inclus car le nombre de répondants indiquant qu'ils voteraient pour ces partis est trop faible pour permettre des analyses statistiquement fiables.

LA GÉNÉROSITÉ DU REVENU DE BASE

Dans le **graphique 1**, nous présentons les résultats pour un revenu de base avec différents niveaux de générosité, allant de 500 € à 1 500 €. Contrairement à la Belgique néerlandophone, nous observons une tendance claire en Belgique francophone où le soutien public augmente plus fortement lorsque la générosité augmente. Ainsi, un revenu de base de 1 500 € reçoit systématiquement le plus grand soutien, à une exception près : la préférence des électeurs d'Ecolo semble se porter sur un revenu de base de 1 000 € (84,6%), bien que la différence avec 1 500 € (78,3%) soit assez faible. En comparaison avec le montant le plus bas, on peut toutefois dire que le soutien à des montants plus élevés augmente de manière importante en Wallonie, ce qui peut indiquer une préférence pour un revenu de base généreux. La situation en Flandre est un peu plus complexe. Mis à part les électeurs du PVDA qui, comme la plupart des électeurs Wallons, préfèrent un revenu de base généreux de 1.500 € (75,2%), Les électeurs flamands ont des opinions clairement divergentes sur la générosité d'un revenu de base. Les résultats pour le CD&V et la N-VA indiquent une légère indécision au sein des électorats respectifs. Dans les deux cas, les résultats fluctuent entre 40% et 53% pour les trois types de revenu de base et il n'y a pas de valeur dominante claire. De plus, nous observons deux pics pour les montants les plus bas et les plus élevés du revenu de base parmi les électeurs de Vooruit. Ce résultat indique un clivage entre les partisans d'un revenu de base complet ou partiel. Enfin, les électeurs d'Open VLD semblent rejeter un revenu de base généreux de 1 500 € (42,2%). Cet électoral opte pour le juste milieu et préfère un montant de 1.000 € (57,7%).

L'UNIVERSALITÉ DU REVENU DE BASE

Nous analysons maintenant dans quelle mesure un revenu de base peut être universel pour les électeurs francophones et néerlandophones. La dimension d'universalité fait la distinction entre un revenu de base accessible à tous (y compris aux nouveaux arrivants) et un revenu de base soumis à des conditions de résidence ou de nationalité. Ces dimensions forment une sorte de continuum allant du revenu de base le plus inclusif (incluant les nouveaux arrivants) au moins inclusif (conditions de nationalité ou résidence). La majorité de l'électorat Wallon, à savoir le MR, le PS et le PTB, est le plus favorable à la condition de nationalité et le moins à un revenu de base qui inclut les nouveaux arrivants. En Flandre, la même tendance est visible au sein du CD&V et du PVDA, où respectivement 54,6% et 63,5% de leurs électorats sont favorables à un revenu de base nécessitant la nationalité. Le schéma inverse est visible chez Groen/Ecolo et Vlaams Belang, où le revenu de base le plus inclusif obtient le plus de soutien. Pour Groen et Ecolo, ce résultat (73,2%) est cohérent avec la vision cosmopolite et progressiste de la société que ces deux partis promeuvent.

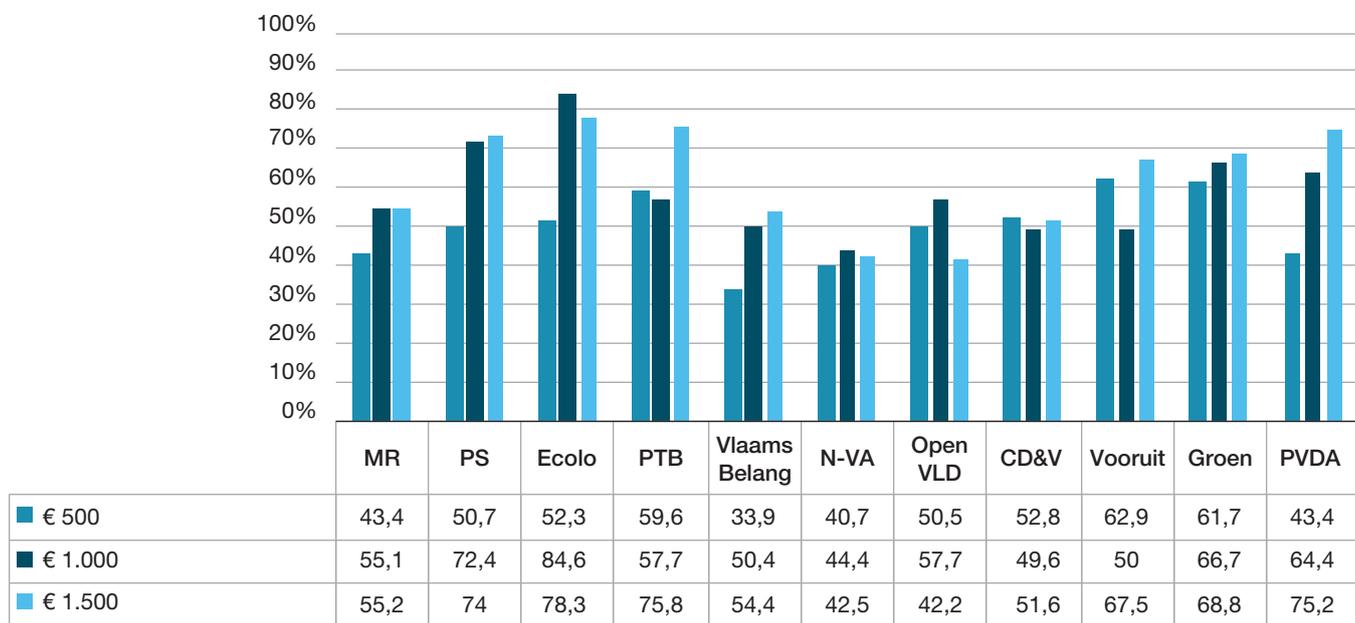
24 <https://verkiezingen2019.belgium.be/nl/verkiezingen?el=VL>

25 <https://verkiezingen2019.belgium.be/nl/resultaten-cijfers?el=WL&id=WLR00000>

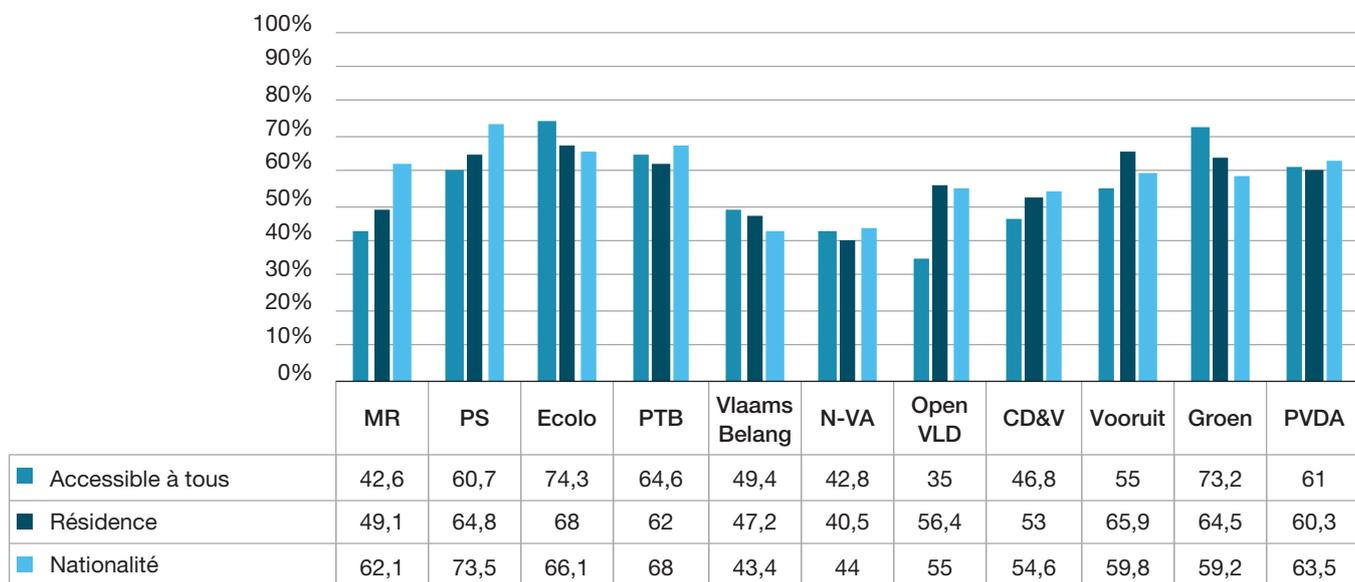
26 <https://www.hln.be/binnenland/de-grote-peiling-Vooruit-scoort-hoog-vlaams-belang-wordt-nipt-de-grootste-partij-van-vlaanderen-a96693d4/>

27 Baranowski, M., & Jabkowski, P. (2021). Basic income support in Europe: A cross-national analysis based on the European Social Survey Round 8. *Economics & Sociology*, 14(2), 167-183.

GRAPHIQUE 1. LE SOUTIEN À UN REVENU DE BASE VARIANT EN GÉNÉROSITÉ, PAR DIFFÉRENT ÉLECTORAT (EN %)



GRAPHIQUE 2. SOUTIEN À UN REVENU DE BASE DONT L'UNIVERSALITÉ VARIE, PAR DIFFÉRENT ÉLECTORAT (EN %)

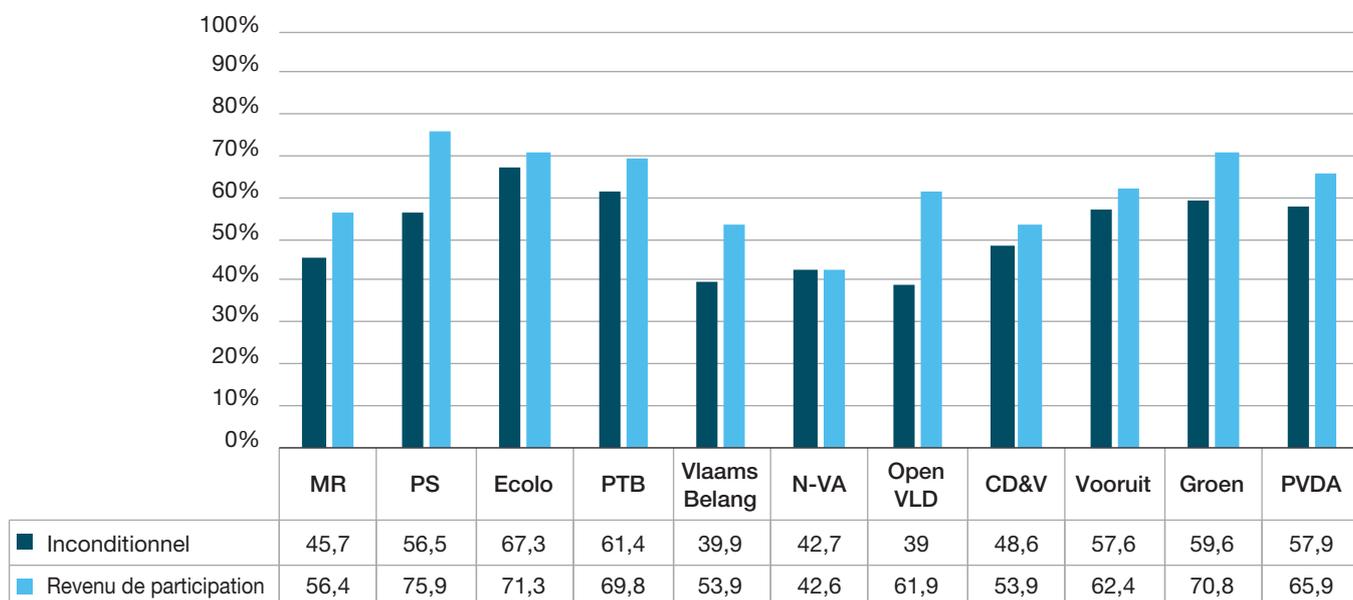


Pour le Vlaams Belang, en revanche, ce résultat (49,4%) est quelque peu contre-intuitif, car ce parti est très critique à l'égard des nouveaux arrivants. En revanche, les électeurs du Vooruit (65,9%) et de l'Open VLD (56,4%) semblent plus enclins à lier une condition de résidence à un revenu de base. En général, ces résultats montrent une unanimité entre les électeurs francophones et néerlandophones, qui ne sont généralement pas favorables à un revenu de base complètement universel, mais préfèrent des conditions d'éligibilité spécifiques. Seuls Groen et Ecolo ont une préférence claire pour un revenu de base inclusif, qui inclut également les nouveaux arrivants. Néanmoins, en comparant les électeurs de gauche et de droite en Wallonie et en Flandre, nous constatons que le soutien au revenu de base est plus important du côté francophone.

LA CONDITIONNALITÉ DU REVENU DE BASE

La dernière dimension que nous abordons est le caractère conditionnel d'un revenu de base. Le **graphique 3** montre une image très uniforme, la quasi-totalité des électeurs, au-delà des frontières linguistiques, semblant être en faveur d'un revenu de participation. Cette variante du revenu de base lie l'accès au revenu de base à la réalisation de tâches considérées comme socialement utiles. Seul l'électorat de la N-VA ne semble pas conquis par un revenu de participation (42,6%), ni par un revenu de base inconditionnel (42,7%). Cette tendance générale est largement conforme à l'organisation du système de sécurité sociale belge, qui privilégie une forme de "quid pro quo" ou de réciprocité en liant les allocations aux cotisations sociales antérieures. Il n'est donc pas surprenant que les répondants francophones et néerlandophones aient une forte préférence pour une forme de service réciproque à la communauté. Il est toutefois important de noter que le revenu de participation est moins conditionnel que le système actuel d'assurance sociale, car le travail non rémunéré - comme le bénévolat ou la prise en charge de personnes dépendantes - donne également accès au revenu universel.

GRAPHIQUE 3. SOUTIEN À UN REVENU DE BASE DIFFÉRANT DANS SA CONDITIONNALITÉ, PAR DIFFÉRENT ÉLECTORAT (EN %)



RÉSUMÉ

Dans ce chapitre, nous avons supposé qu'un revenu de base trouverait un soutien principalement en Belgique francophone, parmi les électeurs de gauche et de droite. Pour tester cette supposition, nous avons analysé comment les électeurs francophones et néerlandophones perçoivent un revenu de base avec différents degrés de générosité, d'universalité et de conditionnalité. Trois grandes conclusions ressortent de cette analyse.

Premièrement, nous constatons que les électeurs francophones sont généralement plus favorables au revenu de base que leurs homologues néerlandophones. Le soutien aux différents types de revenu de base est systématiquement plus élevé dans ce groupe, ce qui indique des attitudes plus favorables au revenu de base dans la partie sud du pays.

Deuxièmement, le fossé entre la gauche et la droite politiques décrit ci-dessus a été confirmé. Les électeurs de gauche sont systématiquement plus favorables à un revenu de base que les électeurs de droite. Cependant, nous trouvons à nouveau un effet régional, avec un soutien plus important pour un revenu de base parmi les électeurs de gauche du côté francophone que du côté néerlandophone. On peut le constater, par exemple, en comparant les résultats entre les partis frères Ecolo et Groen, ou PS et Vooruit.

Cette tendance peut également être observée si l'on considère les électeurs de droite du MR ou de la N-VA. Ici aussi, le soutien au revenu de base est légèrement plus élevé chez les électeurs de droite francophones que chez les néerlandophones. D'autre part, les électeurs de gauche en Flandre sont toujours plus favorables à un revenu de base que les électeurs de droite en Wallonie. Ainsi, malgré une position politique plus à gauche dans le sud du pays, les opinions des électeurs du MR sont toujours plus proches de celles des électeurs de droite en Flandre. Cela se voit, par exemple, dans les différences de conditionnalité d'un revenu de base. Bien que le consensus pour un revenu de participation soit généralement élevé, nous constatons que la réceptivité à un revenu de base inconditionnel est plus élevée chez les électeurs flamands de gauche que chez les électeurs Wallons de droite.

Enfin, le résultat pour l'électorat d'un parti, la N-VA, est particulièrement frappant. Le soutien de ces électeurs est systématiquement inférieur à 50% pour les différents types de revenu de base. Cela suggère fortement que le soutien au revenu de base est le plus faible parmi ces électeurs.



SUPPOSITION 2 :

LE REVENU DE BASE EST SOUTENU PRINCIPALEMENT PAR LES DÉTRACTEURS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Cyrille Francisco

LE REVENU DE BASE ET LA CRITIQUE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'État-providence belge fêtera bientôt son 80e anniversaire, mais notre société a fondamentalement changé depuis. Aujourd'hui, l'État providence est largement critiqué et ouvertement remis en question quant à sa capacité à faire face aux risques socio-économiques auxquels sont confrontés les citoyens. Dans ce contexte, l'idée d'un revenu de base est régulièrement avancée comme une alternative viable pour pallier les insuffisances des politiques actuelles. Contrairement aux politiques actuelles, un revenu de base archétypique serait inconditionnel et universel, et serait également accordé individuellement. Ses partisans estiment que cela empêcherait quiconque de passer entre les mailles du filet social, réduirait la bureaucratie et diminuerait également le non-recours aux droits sociaux (bien que l'on y ait également droit).

De nombreuses promesses sont faites au nom d'un revenu de base. Mais dans quelle mesure cela se traduit-il par un soutien du public à cette proposition ? Comment se présente l'opinion sur la sécurité sociale actuelle par rapport au soutien à un revenu de base ?

Dans ce chapitre, nous nous penchons sur quatre éléments de critique de la sécurité sociale fréquemment abordés dans le débat public, à savoir que la sécurité sociale décourage le travail, qu'elle est trop coûteuse en raison des taxes élevées qu'elle nécessite, qu'elle peine toujours à réduire la pauvreté et les inégalités de revenus, et qu'elle attire les migrants²⁸. Nous discutons des perspectives possibles qui sous-tendent ces éléments et de la manière dont ils peuvent être liés au soutien d'un revenu de base. Notre étude commence par une analyse générale de la relation entre le soutien au revenu de base et la critique de l'État-providence. Nous examinons ensuite dans quelle mesure les opinions sur l'État-providence influencent les préférences pour des types spécifiques de revenu de base.

Notre système actuel de sécurité sociale est fondé sur l'idée de solidarité. Cependant, avec la solidarité vient le problème du "freeriding". Cela signifie que certaines personnes peuvent choisir d'utiliser les régimes et services sociaux sans y contribuer.

28 Van Oorschot, W., Reeskens, T., & Meuleman, B. Popular perceptions of welfare state consequences: A multilevel, cross-national analysis of 25 European countries. *Journal of European Social Policy*, 22(2), 181-197.

La discussion sur le “piège du chômage” illustre cette question. Un piège à chômage existe lorsque la différence entre les allocations et un travail (faiblement) rémunéré est trop faible et que les personnes sont donc incitées à rester au chômage. Un revenu de base est parfois considéré comme une solution possible à ce problème. Avec un revenu de base, les chômeurs ne perdraient pas leurs allocations lorsqu'ils travaillent, ce qui créerait une plus grande incitation financière à participer au marché du travail. On peut donc s'attendre à ce que les personnes qui estiment que le système actuel décourage le travail soient favorables à un revenu de base. Cela concerne surtout un revenu de base modeste et conditionnel, car un revenu généreux et inconditionnel peut aussi être un facteur de désincitation au travail. Avec un tel revenu de base, l'idée d'offrir une allocation de ce type pour lutter contre le piège du chômage pourrait être éclipsée par l'absence d'exigence de travail et le niveau élevé des prestations (qui pourrait être considéré comme une désincitation au travail).

Outre le “freeriding”, la question du coût financier de la sécurité sociale actuelle est un autre élément récurrent de critique. En Belgique, le coût de la sécurité sociale et la forte pression fiscale font souvent la une des journaux. Pour certains, la sécurité sociale est tout simplement trop chère. Un aspect qui revient souvent dans le débat public est le coût bureaucratique. Ce coût est en partie dû à la conditionnalité et à la sélectivité des régimes actuels. La mise en place de conditions d'accès aux prestations sociales impose des coûts administratifs au gouvernement. Par exemple, il faut recruter des fonctionnaires pour sélectionner les personnes qui ont droit aux prestations. Par ailleurs, dans un tel système, un contrôle est nécessaire pour éviter toute utilisation excessive ou abusive. Dans ce contexte, un revenu de base réduirait considérablement les coûts administratifs puisqu'aucune condition d'accès n'est imposée. Nous nous attendons donc à ce que ceux qui trouvent la sécurité sociale actuelle trop chère soient plus favorables à un revenu de base. Cela devrait être particulièrement vrai pour les scénarios prévoyant de faibles montants de prestations, car les gens peuvent trouver le coût total d'un revenu de base généreux plus important qu'un gain d'efficacité administrative. L'introduction d'un revenu de base généreux est également une source potentielle d'augmentation des impôts²⁹. Les personnes qui trouvent déjà la sécurité sociale trop chère pourraient s'opposer à un revenu de base pour cette raison.

Une autre source de mécontentement parmi les opposants à l'État-providence est son inefficacité perçue en matière de réduction de la pauvreté. Nos prestations sociales actuelles sont basées sur la conditionnalité et la sélectivité, faisant dépendre les prestations du revenu, de l'historique des cotisations, des efforts pour trouver un emploi, de la composition du ménage, etc. De plus, toutes les personnes ayant légalement droit à des prestations n'en font pas la demande par crainte de stigmatisation ou par manque d'information. Certains considèrent ce non-recours comme un obstacle sérieux à la lutte contre la pauvreté.

Dans le même ordre d'idées, certains affirment qu'un revenu de base serait plus efficace parce que la prestation est automatiquement versée à tous. On pourrait donc s'attendre à ce que les personnes qui considèrent que l'État-providence actuel est inefficace pour lutter contre la pauvreté soient plus favorables à un revenu de base. Nous pensons que c'est particulièrement le cas pour un revenu de base avec un montant plus généreux, qui est censé être plus efficace en termes de réduction de la pauvreté.

Enfin, certains affirment que l'État-providence actuel attire trop de migrants. Le raisonnement est le suivant : les habitants des pays pauvres ont un intérêt économique à s'installer dans des pays plus riches qui disposent de services sociaux plus développés. Avec un revenu de base, cette crainte pourrait s'accroître. En fonction du type de revenu de base, les migrants pourraient également bénéficier de cette prestation indépendamment de leur statut. La perspective d'une telle universalité pourrait amener les personnes qui estiment que l'État-providence attire trop de migrants à s'installer en Belgique à être moins favorables à un revenu de base.

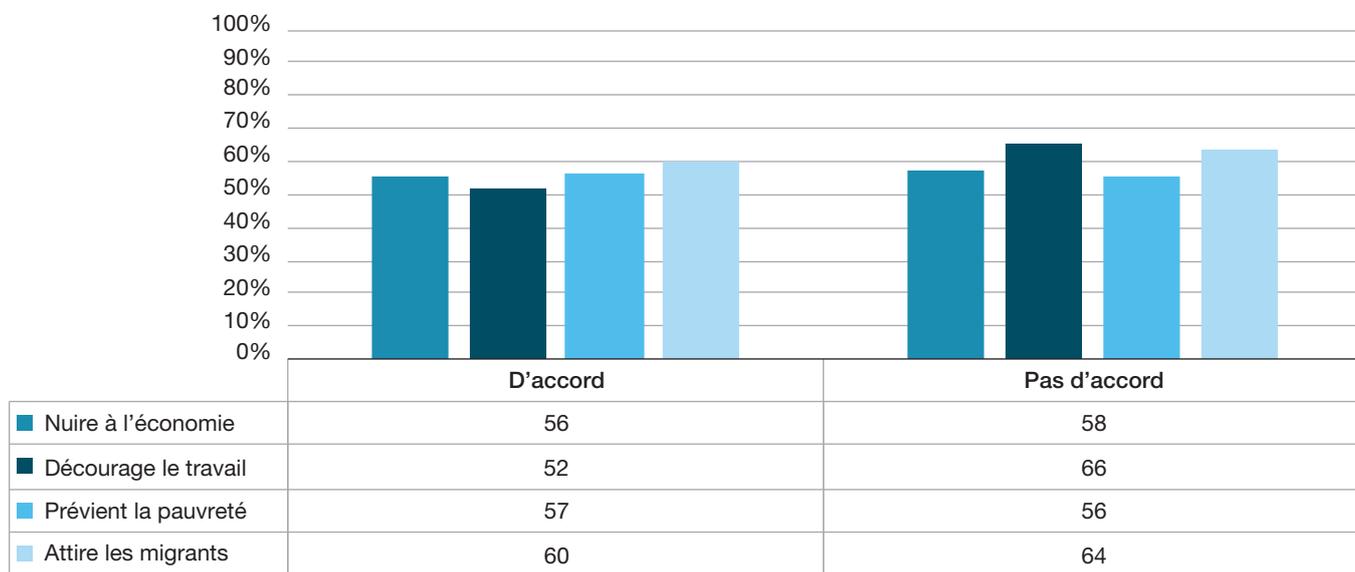
Pour tester nos différentes suppositions, nous avons présenté aux participants à l'enquête BABEL plusieurs déclarations sur la sécurité sociale. Ils ont ensuite été invités à indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord ou non avec ces déclarations. Les déclarations spécifiques sont : “notre sécurité sociale coûte trop cher aux entreprises et nuit à notre économie”, “Notre sécurité sociale démotive la population à travailler.”, “notre sécurité sociale attire trop de migrants”, et “Notre sécurité sociale veille à ce qu'il y ait moins de pauvreté dans notre pays.”. Dans ce qui suit, nous analysons d'abord comment les déclarations sont en rapport avec le soutien général au revenu de base. Nous examinons ensuite comment elles influencent l'opinion des gens sur les différents types de revenu de base.

CRITIQUE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET SOUTIEN GÉNÉRAL À UN REVENU DE BASE

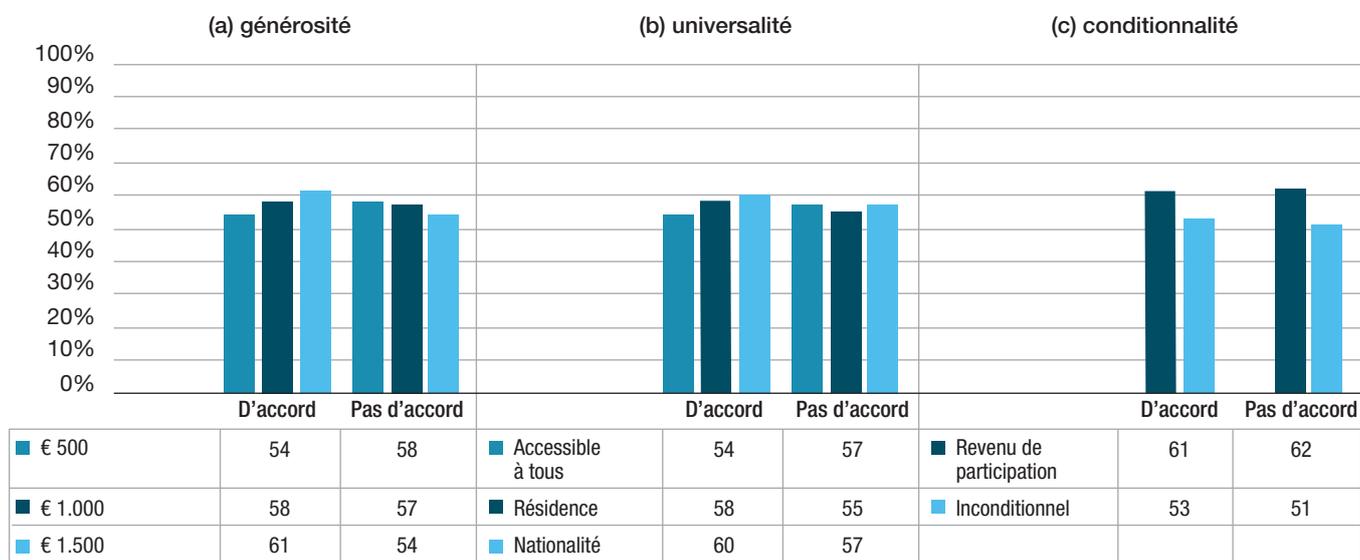
Le **graphique 4** montre les résultats du soutien global au revenu de base par type de critique envers l'État-providence. Deux associations peuvent être observées. D'une part, les personnes qui sont d'accord pour dire que la sécurité sociale démotive les gens à travailler sont moins favorables à un revenu de base que celles qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation (52% contre 66%). Ce résultat est conforme à notre supposition et peut indiquer que l'offre d'un revenu de base pour combattre le piège du chômage est éclipsée par l'absence d'exigences de travail en échange d'un revenu de base. En revanche, le soutien au revenu de base pour d'autres propositions ne semble pas différer entre ceux qui critiquent la sécurité sociale et ceux qui ne le font pas ou moins. Toutefois, cela peut être dû à la diversité des types de revenu de base présentés aux répondants.

29 Browne, J., & Immervoll, H. (2017) Mechanics of replacing benefit systems with a basic income: comparative results from a microsimulation approach, *Journal of Economic Inequality*, 15(4), 325–344.

GRAPHIQUE 4. SOUTIEN AU REVENU DE BASE VENTILÉ PAR CRITIQUE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (EN %)



GRAPHIQUE 5. SOUTIEN À UN REVENU DE BASE VARIANT EN GÉNÉROSITÉ, UNIVERSALITÉ ET CONDITIONNALITÉ, SELON L'OPINION SUR L'AFFIRMATION QUE LA SÉCURITÉ SOCIALE RÉDUIT LA PAUVRETÉ EN BELGIQUE (EN %)



LES PERSONNES QUI ESTIMENT QUE LA SÉCURITÉ SOCIALE NE COMBAT PAS SUFFISAMMENT LA PAUVRETÉ SONT-ELLES PLUS FAVORABLES À UN REVENU DE BASE ?

Intéressons-nous d'abord à la thèse de la pauvreté. Le **graphique 5** montre dans quelle mesure les détracteurs de l'État-providence soutiennent différentes variantes du revenu de base. Contrairement à ce que nous supposions, les personnes qui sont d'accord pour dire que la protection sociale empêche la pauvreté généralisée sont plus favorables à un revenu de base généreux qu'à un revenu de base moins généreux. Parmi ceux qui sont d'accord avec l'affirmation, nous ne constatons pas de préférence marquée pour un montant particulier de revenu de base.

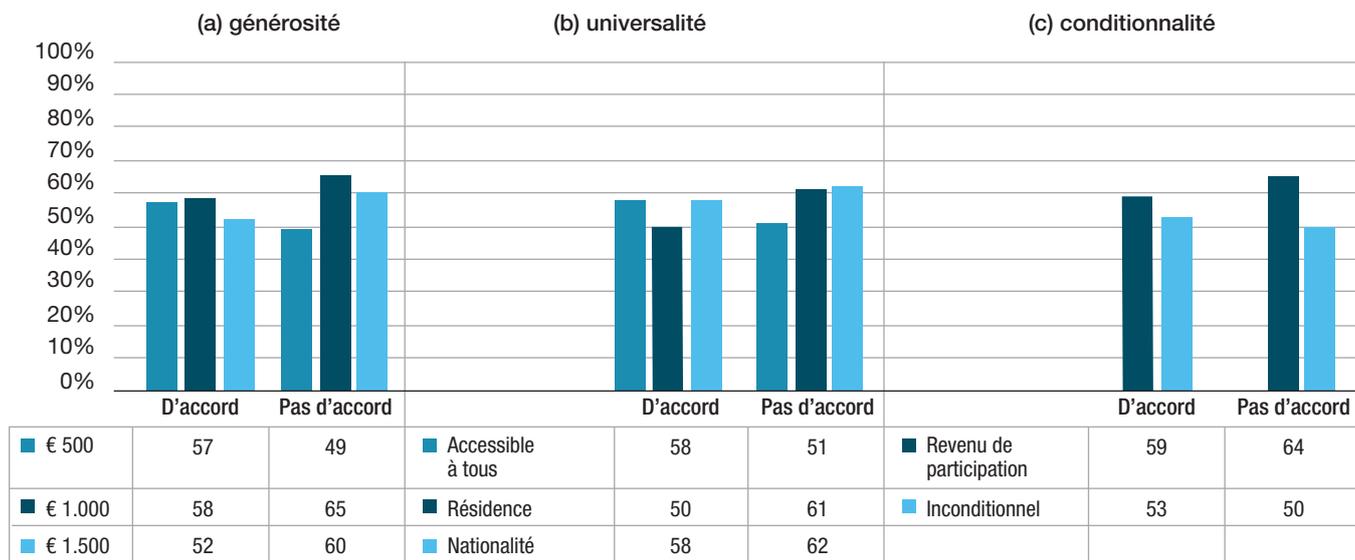
L'universalité d'un revenu de base ne semble pas influencer fortement la préférence des deux groupes pour un revenu de base. Les deux groupes semblent également préférer un revenu de participation conditionnel à un revenu de base inconditionnel.

LES PERSONNES QUI TROUVENT LA SÉCURITÉ SOCIALE TROP COÛTEUSE SONT-ELLES PLUS OU MOINS FAVORABLES À UN REVENU DE BASE ?

Et que dire de ceux qui critiquent les coûts financiers de notre système de protection sociale ? Y a-t-il également des préférences différentes pour un revenu de base entre les personnes qui critiquent l'État-providence et celles qui le critiquent moins ? Nos résultats montrent que les personnes qui pensent que la sécurité sociale est trop chère ont une légère préférence pour un revenu de base moins généreux (**graphique 6**). En revanche, les personnes qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation préfèrent un revenu de base plus généreux. Par ailleurs, ceux-ci sont également plus favorables à un revenu de base conditionnel et moins universel.

Dans ce cas, l'absence d'inquiétude quant au coût de la sécurité sociale semble expliquer la volonté d'introduire un revenu de base plus généreux (mais conditionnel et limité aux personnes de nationalité belge). Les personnes qui trouvent la sécurité sociale actuelle trop chère préfèrent également un revenu de participation conditionnel à un revenu de base inconditionnel. En ce qui concerne l'universalité, ils préfèrent un revenu de base universel intégral ou un revenu de base avec des conditions de nationalité (58% chacun) à un revenu de base avec des conditions de résidence (50%).

GRAPHIQUE 6. SOUTIEN À UN REVENU DE BASE VARIANT EN TERMES DE GÉNÉROSITÉ, D'UNIVERSALITÉ ET DE CONDITIONNALITÉ, EN FONCTION DE L'OPINION SUR LA PROPOSITION SELON LAQUELLE LA SÉCURITÉ SOCIALE COÛTE TROP CHER AUX ENTREPRISES ET NUIT À L'ÉCONOMIE (EN %)

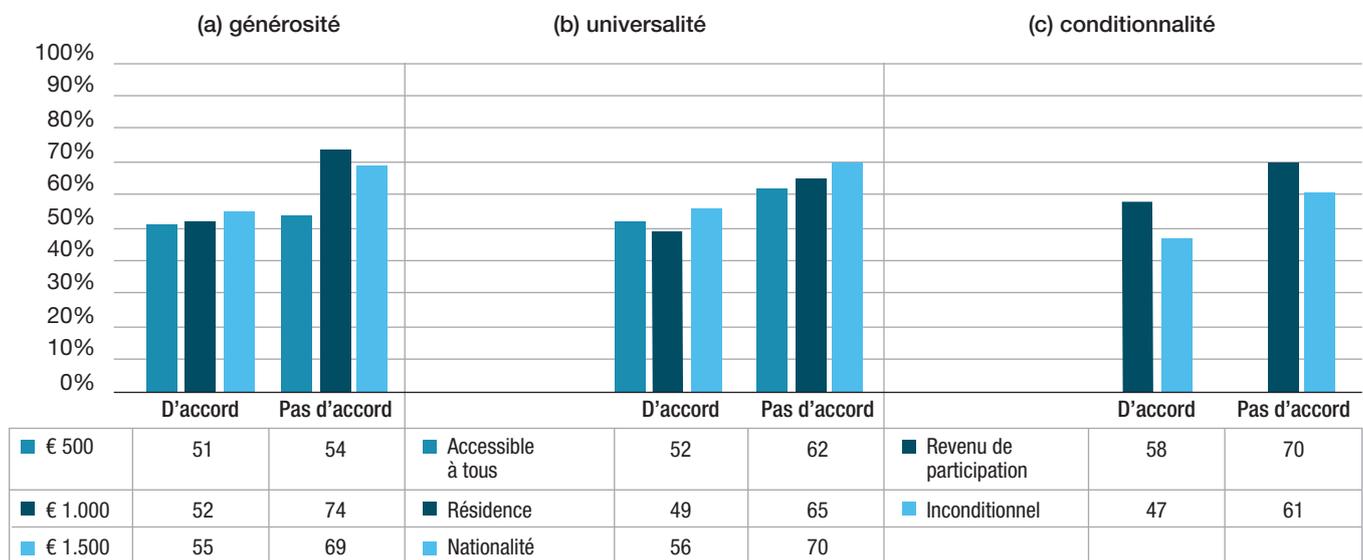


LES PERSONNES QUI PENSENT QUE LA SÉCURITÉ SOCIALE DÉMOTIVE À TRAVAILLER SONT-ELLES PLUS OU MOINS FAVORABLES À UN REVENU DE BASE ?

Quant à l'affirmation sur la motivation au travail, les résultats globaux présentés ci-dessous montrent que le soutien au revenu de base est plus faible chez ceux qui pensent que la sécurité sociale rend les gens paresseux. En effet, ils sont moins favorables au revenu de base, quelle que soit sa générosité ou son universalité. À l'inverse, ceux qui ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle la sécurité sociale rend les gens paresseux préfèrent nettement un revenu de base plus généreux mais moins universel (**graphique 7**). Cela pourrait indiquer que, par rapport à l'autre catégorie d'opinion, la crainte de l'effet démotivant de la sécurité sociale se traduit par une moindre ouverture à un revenu de base généreux.

En ce qui concerne la conditionnalité, les deux groupes préfèrent un revenu de base conditionnel. Cela correspond à l'idée que l'offre d'un revenu de base pour lutter contre le piège du chômage pourrait être éclipsée par l'absence d'exigence de travail en échange d'un revenu de base et par le niveau élevé des prestations.

GRAPHIQUE 7. SOUTIEN À UN REVENU DE BASE DIFFÉRENT EN TERMES DE GÉNÉROSITÉ, D'UNIVERSALITÉ ET DE CONDITIONNALITÉ, VENTILÉ PAR OPINION À L'ÉGARD DE LA PROPOSITION SELON LAQUELLE LA SÉCURITÉ SOCIALE DÉMOTIVE LES GENS À TRAVAILLER

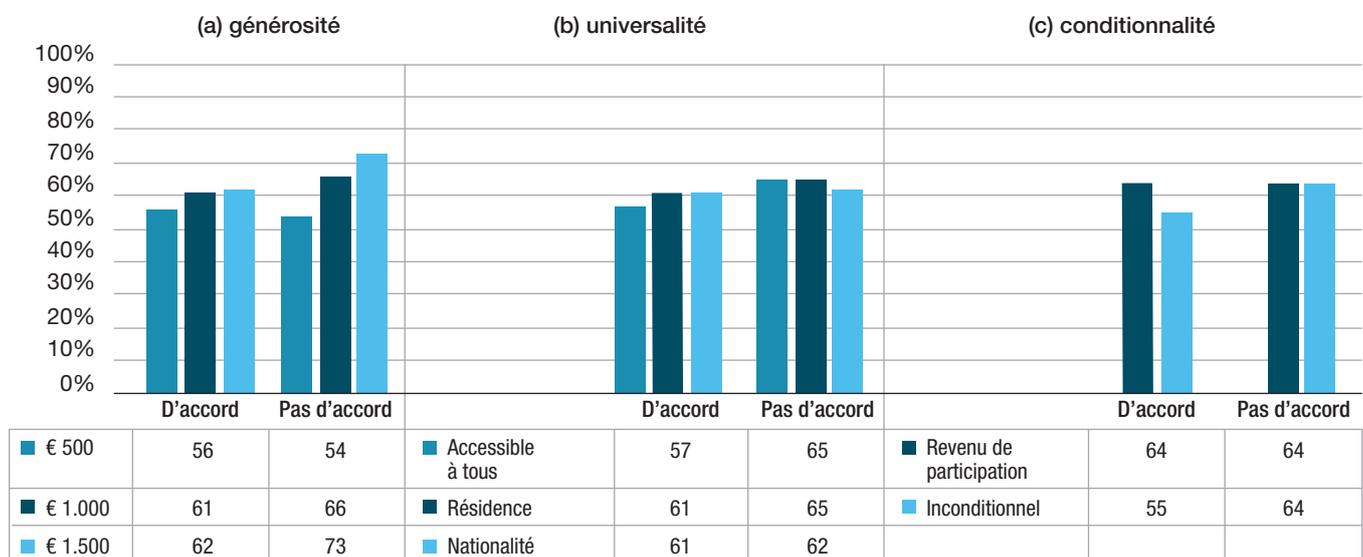


LES PERSONNES QUI PENSENT QUE LA SÉCURITÉ SOCIALE ATTIRE TROP DE MIGRANTS SONT-ELLES MOINS FAVORABLES À UN REVENU DE BASE ?

Enfin, la perception de l'effet attractif de la sécurité sociale est également liée au soutien au revenu de base. Cela peut s'expliquer par le fait que, pour les personnes qui considèrent déjà l'État-providence existant comme (trop) attractif pour les migrants, l'octroi inconditionnel et universel d'un revenu pourrait exacerber ce problème. Ce raisonnement semble être confirmé par l'analyse des résultats des différents types de revenu de base.

Les personnes qui affirment que l'État-providence actuel attire trop de migrants sont moins favorables à un revenu de base universel (**graphique 8**). Contrairement aux attentes, la différence est toutefois assez faible. Ce groupe préfère également un revenu de participation conditionnel à un revenu de base totalement inconditionnel.

GRAPHIQUE 8. LE SOUTIEN À UN REVENU DE BASE DIFFÉRENT EN TERMES DE GÉNÉROSITÉ, D'UNIVERSALITÉ ET DE CONDITIONNALITÉ, SELON L'OPINION SUR LA PROPOSITION SELON LAQUELLE LA SÉCURITÉ SOCIALE ATTIRE TROP DE MIGRANTS



Ceux qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation ne font pratiquement aucune distinction entre les différents types de revenu de base qui diffèrent en termes d'universalité et de conditionnalité. D'autre part, ils sont plus favorables à un revenu de base généreux. Cela peut indiquer que les personnes qui ne croient pas que la sécurité sociale attire les migrants acceptent également un montant plus élevé de revenu de base pour cette raison. Les personnes qui considèrent notre État-providence comme attirant trop de migrants n'ont pas une telle préférence pour un revenu de base généreux.

RÉSUMÉ

En résumé, la critique de l'État-providence semble avoir moins d'influence sur le soutien public au revenu de base que les autres facteurs analysés dans ce rapport. Ceci est particulièrement frappant pour le soutien général à un revenu de base qui ne semble pas être fortement corrélé avec la critique de la sécurité sociale (à l'exception de l'affirmation concernant l'effet de la sécurité sociale sur la volonté de travailler des personnes). En effet, comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui considèrent que la sécurité sociale démotive les gens à travailler sont moins favorables à un revenu de base (surtout sa version inconditionnelle) que celles qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation. Cela pourrait indiquer que l'offre d'un revenu de base pour lutter contre le piège du chômage est reléguée au second plan par l'absence d'exigences en matière de travail. Outre le soutien général à un revenu de base, nous avons également examiné les préférences pour différents types de revenu de base. La tendance la plus frappante ici est que (comme supposé) les personnes les plus critiques envers la sécurité sociale sont moins favorables à un revenu de base généreux. Inversement, les personnes interrogées qui sont moins critiques à l'égard de l'État-providence sont très favorables à un revenu de base généreux. Toutefois, ce soutien à un revenu de base généreux s'accompagne également d'une préférence pour moins d'universalité et plus de conditionnalité.



SUPPOSITION 3: LE REVENU DE BASE EST SOUTENU PRINCIPALEMENT PAR LES GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES SOCIALEMENT

Wim Van Lancker

Dans ce chapitre, nous examinons dans quelle mesure le soutien du public à un revenu de base est lié à certaines caractéristiques sociodémographiques des répondants : âge, genre, éducation et revenu. Des recherches antérieures montrent que ces caractéristiques peuvent influencer la façon dont est perçu le revenu de base³⁰.

LE REVENU DE BASE ET LA VULNÉRABILITÉ SOCIALE

Les personnes âgées qui ont cotisé au système de sécurité sociale belge au cours de leur vie professionnelle et qui, en contrepartie, perçoivent une pension légale également liée à l'expérience professionnelle sont probablement moins enclines à soutenir un revenu de base sans conditions ni cotisations.

À l'inverse, un revenu de base est susceptible d'être plus attrayant pour les jeunes qui sont encore au début de leur carrière et qui, dans le contexte d'une société vieillissante, peuvent être moins confiants de bénéficier encore d'une pension suffisante. La façon dont les femmes et les hommes perçoivent le revenu de base dépendra de leur propre position sur le marché du travail et de la façon dont les responsabilités de soins sont réparties au sein de la famille. Des projets pilotes et des expériences antérieures d'imposition négative des revenus aux États-Unis dans les années 1970, par exemple, ont montré que les femmes étaient plus susceptibles de travailler moins que les hommes³¹. Cela s'explique par le fait qu'elles sont plus souvent le "deuxième soutien économique" de la famille et qu'elles ont plus souvent que les hommes des responsabilités en matière de soins. Ce contexte de normes et d'attentes liées au genre peut donc influencer le soutien à un revenu de base, également en fonction des niveaux de revenus.

30 Roosma, F., & van Oorschot, W. (2020). Public opinion on basic income: Mapping European Support for a radical alternative for welfare provision. *Journal of European Social Policy*, 30(2), 190-205.

31 Widerquist, K. (2018). *A Critical Analysis of Basic Income Experiments for Researchers, Policymakers, and Citizens*. London: Palgrave MacMillan.

L'éducation et les revenus reflètent la position sociale sur le marché du travail et dans la société. Les personnes vivant dans des situations précaires sont plus susceptibles d'apprécier les avantages d'un revenu de base, surtout si elles ont fait l'expérience des conditions des différents systèmes d'aide au revenu en Belgique. On peut donc s'attendre à ce qu'un faible niveau d'éducation et un faible revenu soient associés à un plus grand soutien au revenu de base. D'autre part, le niveau d'éducation est également lié aux opinions idéologiques, et les personnes ayant un faible niveau d'éducation sont susceptibles de juger plus sévèrement les bénéficiaires de la sécurité sociale. Un faible niveau d'éducation peut donc également être associé à un moindre soutien au revenu de base, en fonction du degré de conditionnalité de la proposition. Les modalités exactes du revenu de base auront sans aucun doute leur importance ici. Les personnes à faibles revenus en raison d'un emploi précaire et incertain peuvent être plus enclines à favoriser un revenu de base inconditionnel et généreux, tandis qu'une personne ayant un emploi stable et de bonnes conditions peut être plus encline à mettre en avant le principe de réciprocité.

Dans ce qui suit, nous confrontons ces suppositions à la réalité. Nous examinons successivement le soutien à un revenu de base par âge, sexe, niveau d'éducation et position de revenu. Nous accordons une attention particulière à la variation selon la générosité, l'universalité et la conditionnalité (ou le caractère conditionnel) du revenu de base.

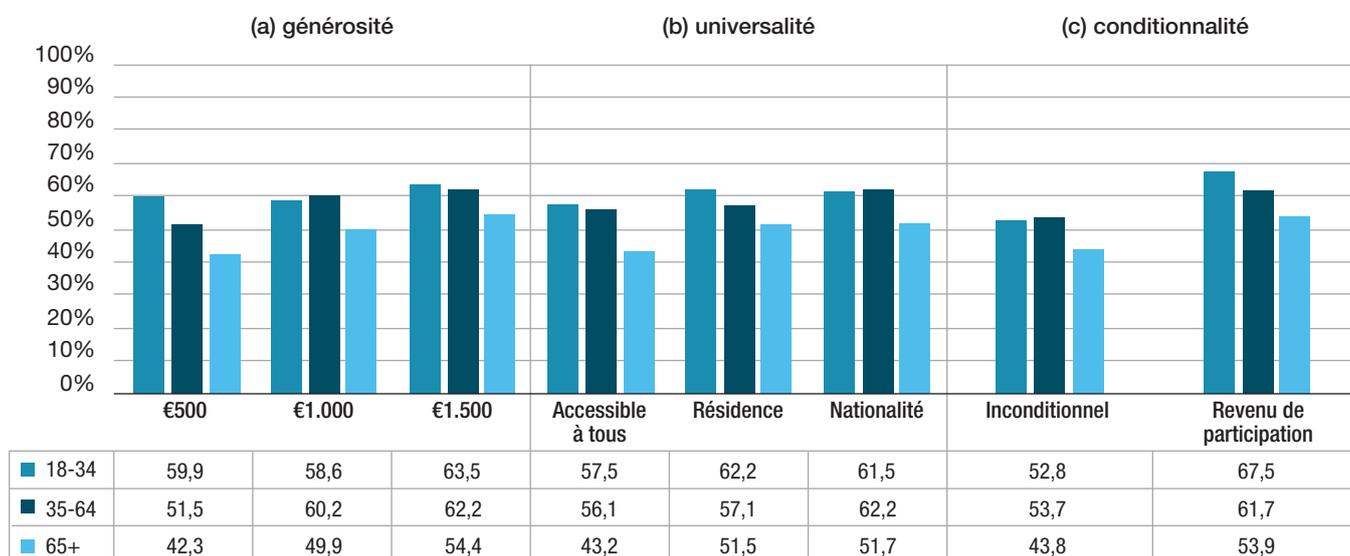
L'ÂGE : LES JEUNES SONT-ILS PLUS FAVORABLES À UN REVENU DE BASE ?

Dans le **graphique 9**, nous montrons comment l'âge est lié au soutien à un revenu de base qui diffère en termes de générosité, d'universalité et de conditionnalité. Nous divisons l'âge des répondants en trois catégories : un groupe de "jeunes" âgés de 18 à 34 ans, un groupe à "l'âge actif" âgé de 35 à 64 ans, et un groupe de "retraités" âgés de 65 ans et plus.

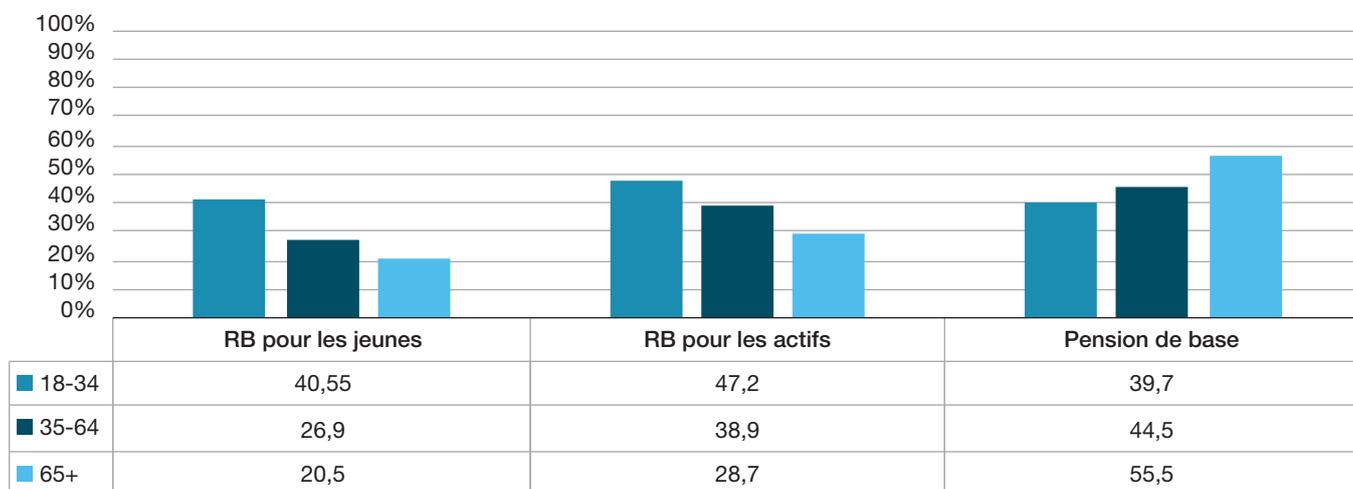
En effet, les résultats montrent que les jeunes sont plus enclins à soutenir un revenu de base, alors qu'il reçoit moins de soutien de la part des retraités. Si les jeunes sont tout aussi favorables à un revenu de base de 500 € ou 1 000 €, le soutien des autres groupes d'âge augmente fortement à mesure que la générosité augmente. Mais même un revenu de base de 1 500 € est soutenu par un peu plus de la moitié des retraités. Il est intéressant de noter que les jeunes sont très peu favorables à un revenu de base universel. A la fois un revenu de base pour tous et un revenu soumis à une condition de résidence ou de nationalité pourraient intéresser environ six jeunes sur dix. Le groupe en 'âge actif' suit également cette tendance. Une fois de plus, ce sont les retraités qui se distinguent : seule une minorité est favorable à un revenu de base universel, tandis que la moitié est favorable à un revenu de base pour les personnes qui sont dans le pays depuis un certain temps ou qui ont acquis la nationalité. Bien que la limitation des bénéficiaires du revenu de base conduise clairement à un soutien accru chez les retraités, ceux-ci sont généralement moins favorables que les jeunes et les personnes en âge actif. Nous le constatons également avec le critère de conditionnalité: alors qu'une minorité de retraités est favorable à un revenu de base inconditionnel, le soutien à un revenu de participation est beaucoup plus élevé. Pourtant, la proportion de retraités en faveur d'un revenu de participation est beaucoup plus faible que chez les jeunes. Deux jeunes sur trois sont favorables à un revenu de participation. Le critère de conditionnalité semble donc peser lourdement pour les jeunes.

Dans le **graphique 10**, nous montrons les résultats pour trois variantes spécifiques du revenu de base : un revenu de base pour les jeunes, un revenu de base pour les personnes à l'âge actif et une pension de base. Sans surprise, une légère majorité de retraités est favorable à une pension de base, alors que seulement 20 % des retraités sont favorables à un revenu de base pour les jeunes. Il y a sans aucun doute un élément d'intérêt personnel en jeu ici.

GRAPHIQUE 9. SOUTIEN À UN REVENU DE BASE DIFFÉRANT EN GÉNÉROSITÉ, UNIVERSALITÉ ET CONDITIONNALITÉ, PAR TRANCHE D'ÂGE (EN %)



GRAPHIQUE 10. SOUTIEN AU REVENU DE BASE LIÉ À L'ÂGE, PAR TRANCHE D'ÂGE (EN %)



Nous constatons également que cette image est inversée : les jeunes sont plus favorables à un revenu de base pour les jeunes que les autres groupes, alors qu'ils sont moins favorables à une pension de base que les autres groupes. Pourtant, le soutien à un revenu de base pour des groupes d'âge spécifiques est généralement plus faible que pour des formes universelles de revenu de base, en particulier chez les jeunes et les personnes en âge de travailler.

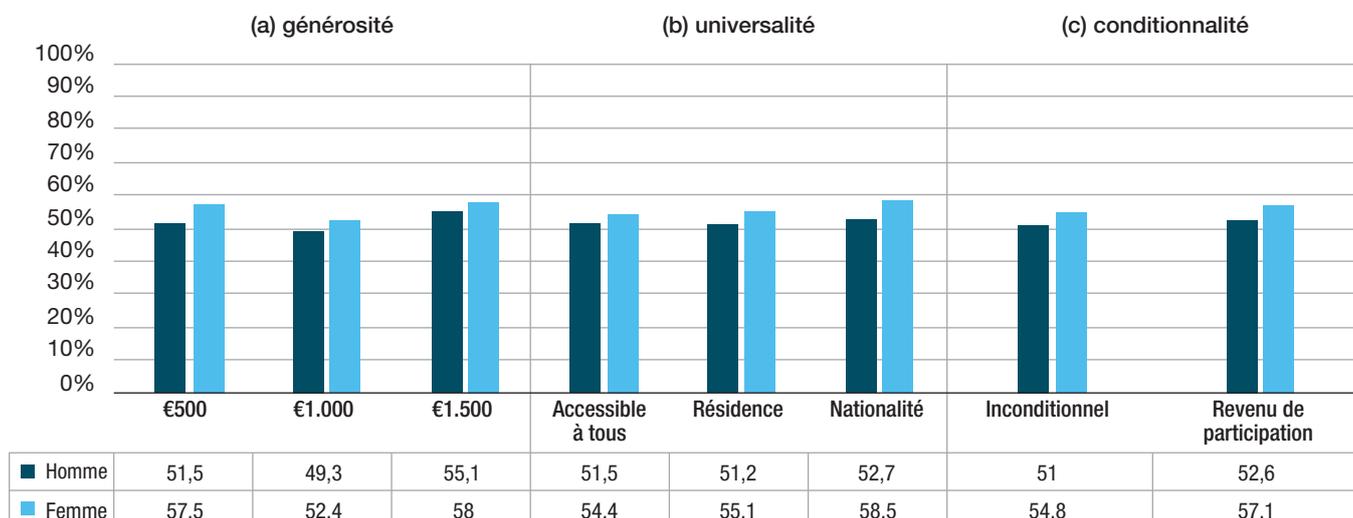
GENRE : LES FEMMES SONT-ELLES PLUS FAVORABLES AU REVENU DE BASE ?

Le fait que, dans notre société, les femmes soient toujours plus susceptibles d'assumer des responsabilités de soins, et donc plus susceptibles d'être le deuxième soutien financier d'une famille (s'il s'agit d'un couple), ne signifie pas que nous pouvons supposer qu'elles soient plus favorables à un revenu de base que les hommes.

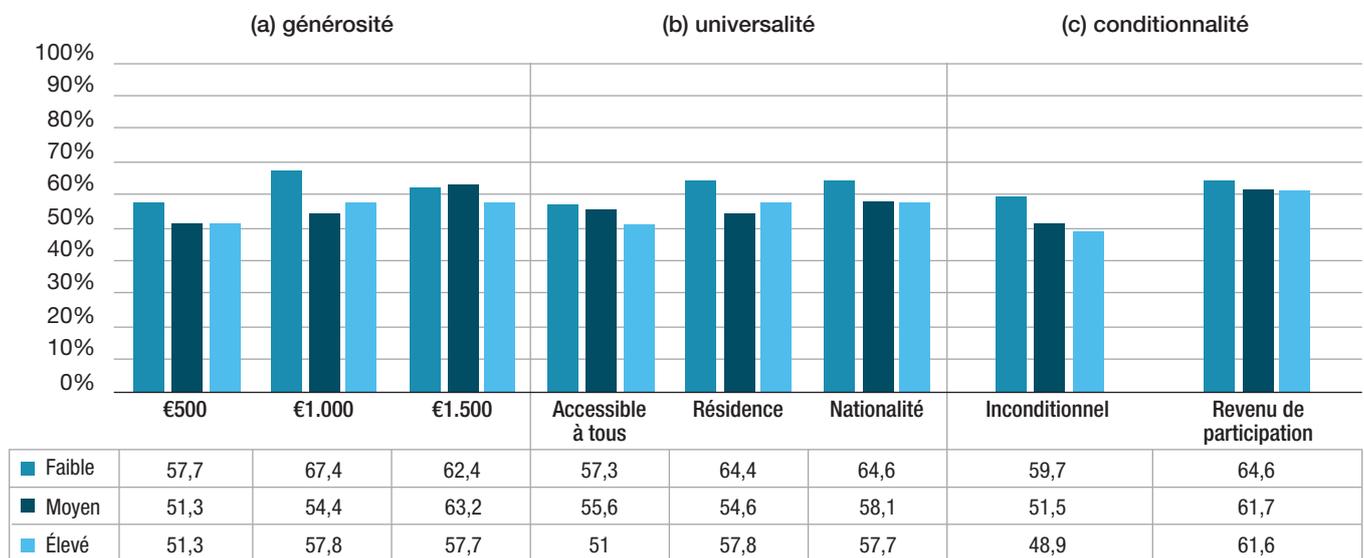
Nous le constatons également dans les résultats. Le **graphique 11** montre la relation entre le genre et le soutien à un revenu de base qui diffère en termes de générosité, d'universalité et de conditionnalité.

Bien que les différences ne soient pas toujours particulièrement importantes, nous constatons que pour toutes les caractéristiques du revenu de base, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de soutenir un revenu de base. Il est remarquable de constater que le soutien des femmes à un revenu de base varie peu : qu'il s'agisse d'un revenu de base faible ou élevé, d'un revenu de base universel ou d'un revenu de base assorti de conditions de résidence ou de nationalité, d'un revenu de base inconditionnel ou d'un revenu de participation, le soutien des hommes et des femmes semble assez constant.

GRAPHIQUE 11. SOUTIEN AU REVENU DE BASE SELON LA GÉNÉROSITÉ, L'UNIVERSALITÉ ET LA CONDITONNALITÉ, PAR GENRE (EN %)



GRAPHIQUE 12. SOUTIEN AU REVENU DE BASE SELON LA GÉNÉROSITÉ, L'UNIVERSALITÉ ET LA CONDITIONNALITÉ, PAR CATÉGORIE D'ÉDUCATION (EN %)



ÉDUCATION : LES PERSONNES AYANT UN FAIBLE NIVEAU D'ÉDUCATION SONT-ELLES PLUS FAVORABLES À UN REVENU DE BASE ?

Bien que la relation entre le niveau d'éducation et le soutien au revenu de base puisse aller dans des directions différentes, nous supposons tout de même que la position généralement plus vulnérable des personnes peu qualifiées sur le marché du travail et dans la société conduise à un plus grand soutien au revenu de base. Dans le **graphique 12**, nous montrons la relation entre le niveau d'éducation, divisé en catégories "faible" (aucun diplôme ou au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur), "moyen" (un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur) et "élevé" (un diplôme de l'enseignement supérieur), et le soutien à un revenu de base variant en générosité, universalité et conditionnalité.

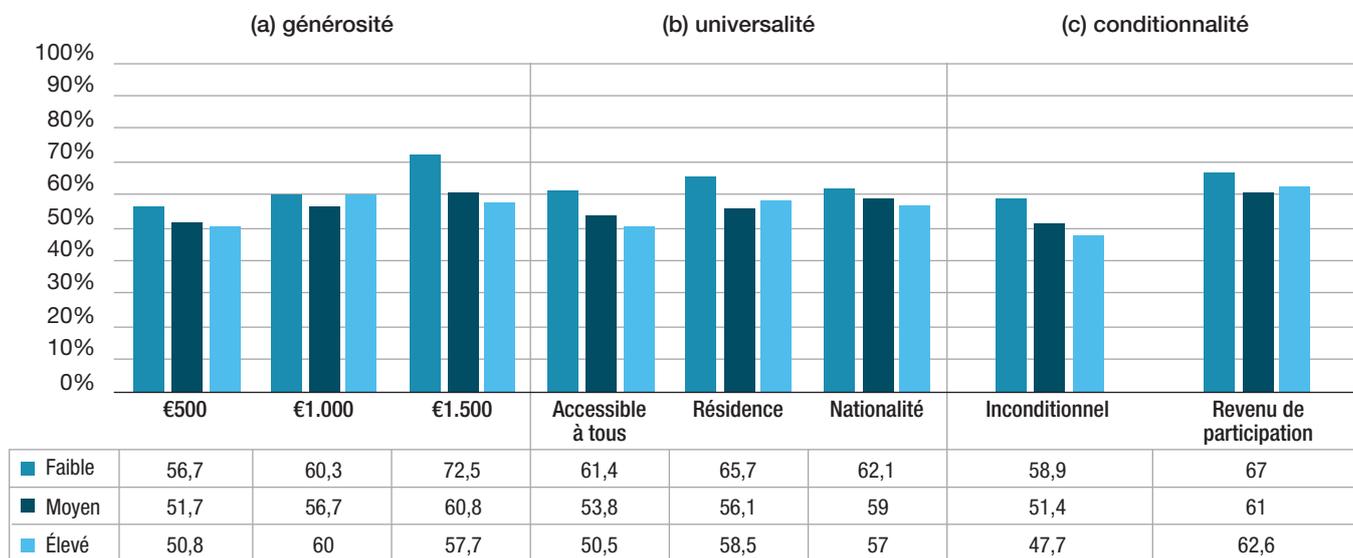
Les résultats semblent confirmer les attentes. Les personnes ayant un faible niveau d'éducation sont plus susceptibles de soutenir le revenu de base que celles ayant un niveau d'éducation moyen ou élevé. En particulier, nous constatons que les variantes les moins généreuses du revenu de base sont davantage soutenues par les groupes ayant un faible niveau d'éducation. Le revenu de base le plus généreux bénéficie d'un soutien plus important à tous les niveaux d'éducation. Même pour les types de revenus de base universels et inconditionnels, la différence entre les groupes ayant un faible niveau d'éducation et les autres est frappante. Cela va à l'encontre de l'attente selon laquelle un niveau d'éducation plus faible serait associé à des jugements plus stricts sur les bénéficiaires de prestations. Dans le même temps, les personnes ayant un faible niveau d'éducation sont plus favorables à un revenu de base assorti de conditions et/ou à un revenu de participation, mais nous constatons également cette augmentation parmi les autres niveaux d'éducation.

REVENU : LES PERSONNES À FAIBLE REVENU SONT-ELLES PLUS FAVORABLES À UN REVENU DE BASE ?

Sur la base de la même supposition que les personnes à faible revenu soient plus favorables à un revenu de base en raison de leur situation matérielle plus vulnérable, en particulier la variante la plus généreuse, universelle et inconditionnelle, nous montrons dans le **graphique 13** la relation entre le revenu et le soutien à un revenu de base différent en termes de générosité, universalité et de conditionnalité. Les répondants ont été classés dans les catégories en fonction de leur revenu familial disponible: "faible" (moins de 1 500 € de revenu familial par mois), "moyen" (entre 1 500 € et 4 000 €) et "élevé" (plus de 4 000 €).

Une fois de plus, les suppositions se confirment : les personnes à faible revenu sont plus susceptibles de soutenir un revenu de base que celles appartenant à des groupes de revenus plus élevés. Le soutien à un revenu de base est plus élevé parmi les personnes à faible revenu, toutes caractéristiques confondues, mais le soutien à un revenu de base généreux de 1 500 € se démarque. Un pourcentage impressionnant de 72,5 % des répondants à faible revenu y sont favorables. Parmi les plus hauts revenus, le soutien est non seulement beaucoup plus faible, mais il n'est pas très différent du soutien à un revenu de base inférieur de 1 000 €. Nous retrouvons également ce schéma dans les autres caractéristiques. Alors que les personnes à revenus élevés sont nettement plus favorables au revenu de base conditionnel ou au revenu de participation qu'au revenu de base universel et inconditionnel, cette différence est beaucoup moins prononcée parmi les personnes interrogées à faibles revenus, notamment en ce qui concerne les conditions de résidence et de nationalité.

GRAPHIQUE 13. SOUTIEN À UN REVENU DE BASE DIFFÉRANT EN TERMES DE GÉNÉROSITÉ, D'UNIVERSALITÉ ET DE CONDITIONNALITÉ, PAR CATÉGORIE DE REVENUS (EN %)



Dans l'enquête, nous avons également demandé quel était le soutien à un impôt négatif sur le revenu, dans lequel un revenu de base est payé par les impôts jusqu'à ce que vous atteigniez un certain niveau de revenu, et là encore, nous constatons un soutien nettement plus important parmi les groupes à faible revenu (61%) que parmi les groupes à revenu moyen (55,6%) et élevé (42%). Là encore, on peut peut-être le comprendre du point de vue de l'intérêt personnel: ceux qui ont le plus d'intérêt pour une proposition de revenu de base dans une situation ou une étape de la vie donnée auront tendance à la soutenir davantage. Nous avons également constaté cette tendance en analysant la relation entre le soutien au revenu universel et l'âge.

RÉSUMÉ

Dans ce chapitre, nous avons examiné dans quelle mesure le soutien de l'opinion publique aux différentes variantes du revenu de base diffère selon l'âge, le genre, l'éducation et le revenu. Les résultats confirment que le soutien à un revenu de base n'est pas le même pour tous, mais qu'il est lié aux circonstances personnelles et aux caractéristiques du revenu de base proposé. Les personnes à faibles revenus ou peu qualifiées sont plus susceptibles de soutenir un revenu de base que les groupes à revenus plus élevés, en particulier un revenu de base de 1 500 €. Les personnes ayant des revenus ou un niveau d'éducation plus élevés sont plus favorables à un revenu de base conditionnel avec lequel rendre à la société est central. L'âge est également important : les jeunes sont plus susceptibles d'être favorables à un revenu de base que les retraités. Enfin, nous avons constaté que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être favorables à un revenu de base.

CONCLUSION

Tijs Laenen

Donner à chaque résident en Belgique un montant identique pour tous, de manière régulière et sans conditions. Cette idée radicale, connue sous le nom de revenu de base, fait depuis quelque temps son chemin dans le débat public et politique sur la sécurité sociale belge. La situation actuelle est qu'un certain nombre d'acteurs politiques clés - dont les présidents des partis MR et PS - proposent leur variante du revenu de base. Mais la transformation des propositions en politiques nécessite le soutien du public.

L'objectif de ce rapport était de faire le bilan du soutien à l'introduction d'un revenu de base au sein de la population belge. Plus précisément, nous avons analysé trois suppositions centrales concernant ce soutien. La première est que le soutien au revenu de base provient principalement des francophones, de gauche comme de droite. La deuxième supposition est que le revenu de base est principalement soutenu par les personnes qui critiquent le système d'aide sociale actuel. La troisième supposition est qu'un revenu de base serait particulièrement populaire parmi les personnes qui sont plus exposées à la vulnérabilité sociale en raison de leur sexe, de leur revenu, de leur âge ou de leur éducation.

Pour cela, nous avons fait usage du Basic Income in Belgium Survey (BABEL). Il s'agit d'une enquête à grande échelle menée auprès d'un échantillon représentatif de 3 000 Belges, qui utilise une expérience dite de "vignette" pour évaluer le soutien public à différents types de revenu de base, dont la conditionnalité, la générosité et l'universalité varient.

LES RÉSULTATS OBTENUS PERMETTENT DE TIRER LES PRINCIPALES CONCLUSIONS SUIVANTES:

- Les Belges francophones sont généralement plus favorables à un revenu de base que leurs homologues néerlandophones. En outre, le revenu de base bénéficie également d'un soutien plus important parmi les électeurs de gauche que de droite. Globalement, nous constatons que le soutien le plus élevé parmi les électeurs de gauche se trouve en Wallonie, et le soutien le plus faible parmi les électeurs de droite en Flandre. Bien que les électeurs de gauche soient plus enclins à un revenu de base, ils n'optent pas toujours pour la version la plus universelle et inconditionnelle. Par exemple, presque tous les électeurs des partis préfèrent un revenu de participation à un revenu de base inconditionnel. En revanche, les électeurs de la N-VA s'opposent systématiquement à toute forme de revenu de base.
- Les personnes qui critiquent la sécurité sociale existante sont dans certains cas moins favorables à un revenu de base que les personnes qui ne la critiquent pas. Par exemple, nous constatons que le soutien à un revenu de base (et certainement à sa version inconditionnelle) est plus faible chez les personnes qui pensent que la sécurité sociale décourage la participation au travail. Inversement, les personnes qui trouvent la sécurité sociale trop chère sont moins favorables à une version généreuse du revenu de base. Il est toutefois intéressant de noter que ceux qui estiment que la sécurité sociale attire déjà trop de migrants ne sont pas favorables à un revenu de base qui impose des restrictions à l'universalité, par exemple par des exigences de résidence ou de nationalité. Les personnes qui critiquent le fait que la sécurité sociale ne soit pas suffisamment efficace pour lutter contre la pauvreté sont, à leur tour, plus susceptibles de soutenir un revenu de base (généreux).
- Les groupes qui sont dans une position socialement plus vulnérable pour diverses raisons expriment généralement un plus grand soutien à un revenu de base que les groupes qui sont légèrement moins vulnérables. Par exemple, les personnes ayant un faible revenu et un faible niveau d'éducation sont plus susceptibles de soutenir un revenu de base que celles ayant un revenu ou un niveau d'éducation plus élevé. Il est également prouvé que le revenu de base est plus populaire chez les jeunes que chez les personnes âgées. Ces derniers, quant à eux, sont plus favorables à une pension de base. Par ailleurs, les femmes sont généralement un peu plus favorables à un revenu de base que les hommes, quel que soit le type du revenu universel.

ANNEXE A

TABLEAU 1. DISTRIBUTION DE LA POPULATION, DISTRIBUTION DE L'ÉCHANTILLON ET TAUX DE PARTICIPATION PAR GROUPE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

			DISTRIBUTION DE LA POPULATION	DISTRIBUTION DE L'ÉCHANTILLON	TAUX DE PARTICIPATION
LANGUE	ÂGE	SEXE			
Néerlandais	18-34	homme	7,6%	7,6%	20%
		femme	7,5%	7,5%	23%
	35-54	homme	9,9%	10,0%	28%
		femme	9,8%	9,8%	25%
	55+	homme	10,3%	10,3%	48%
		femme	10,7%	10,7%	39%
Français	18-34	homme	6,6%	6,6%	14%
		femme	6,6%	6,6%	17%
	35-54	homme	8,0%	8,0%	28%
		femme	7,9%	7,9%	25%
	55+	homme	7,1%	7,1%	43%
		femme	7,9%	7,9%	39%
FORMATION					
Enseignement secondaire			59,9%	57,7%	n/a
Enseignement tertiaire			40,1%	42,3%	n/a

* Les données sur la répartition de la population sont basées sur les données de Statbel. Les taux de participation pour les différents niveaux d'éducation ne sont pas applicables ("n/a") car Bilendi ne fait pas de sélection par niveau d'éducation.

ANNEXE B

TABLEAU 2. PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE DE LA VIGNETTE

FACTEURS	CONDITIONS	TEXTE DE LA VIGNETTE
Générosité	500	Le gouvernement belge verse un montant mensuel de 500 €
	1000	Le gouvernement belge verse un montant mensuel de 1000 €
	1500	Le gouvernement belge verse un montant mensuel de 1500 €
Universalité	Accès à tous	Ce montant est destiné à tous les résident-e-s majeur-e-s de Belgique, y compris les nouveau-elle-x-s arrivant-e-s
	Résidence	Ce montant est destiné à tous les résident-e-s majeur-e-s de Belgique, à condition qu'ils aient résidé en Belgique pendant un certain
	Nationalité	Ce montant est destiné à tous les résident-e-s majeur-e-s de Belgique, à condition qu'ils aient la nationalité Belge
Conditionnalité	Inconditionnel	Les personnes qui ne travaillent pas ne sont pas obligées de chercher un emploi rémunéré
	Revenu de participation	Les personnes qui ne travaillent pas ne sont obligées de participer à des activités bénévoles ou d'assumer des tâches d'assistance pour recevoir cette allocation
Intégration	Remplace tout	Le revenu de base remplace toutes les allocations sociales existantes
	Remplace certains	Le revenu de base remplace certaines allocations sociales existantes telles que les allocations familiales et les indemnités de maladie
	Remplace mais compense	Le revenu de base remplace certaines allocations sociales existantes mais donne un supplément aux personnes ayant des besoins ou des coûts supplémentaires (par exemple, aux personnes ayant des enfants ou un handicap)
	Ne remplace rien	Le revenu de base ne remplace pas les allocations sociales existantes
Financement	Taxe climatique	Le revenu de base est payé par l'impôt et les cotisations sociales qui resteront tels qu'ils sont actuellement. Tout coût supplémentaire sera couvert par une nouvelle taxe climatique sur les émissions de CO ₂
	Impôt sur la fortune	Le revenu de base est payé par l'impôt et les cotisations sociales qui resteront tels qu'ils sont actuellement. Tout coût supplémentaire sera couvert par une taxe sur le capital et les actifs
	Augmentation des impôts	Le revenu de base est payé par l'impôt et les cotisations sociales qui seront augmentés à l'avenir

Le nombre total de variante de revenu universel est de $3 \times 3 \times 2 \times 4 \times 3 = 216$. Un facteur a été maintenu constant dans tous les scénarios, à savoir que "les travailleurs reçoivent l'argent qu'ils gagnent eux-mêmes en plus du revenu de base".

KU LEUVEN
Oude Markt 13 bus 5005
3000 LEUVEN
onderwijscommunicatie@kuleuven.be
www.kuleuven.be

